

Hospitalisation de jour chirurgicale : Opération ou examen sous anesthésie

Vous serez admis(e) prochainement à l'UZ Brussel pour un examen, une opération ou un traitement sous anesthésie. Vous trouverez des informations importantes à ce sujet dans cette brochure. Nous vous invitons à lire attentivement la brochure ou à demander à une personne de votre entourage de vous la lire, afin que votre admission se déroule dans les meilleures conditions.

Préparation à l'admission

- Un membre de notre service infirmier vous appelle le dernier jour ouvrable précédent votre opération pour vous communiquer **l'heure exacte de votre admission**. Si vous souhaitez séjourner en chambre individuelle, vous devez en faire la demande à l'avance. Étant donné la disponibilité limitée, nous ne pouvons toutefois pas vous garantir qu'une chambre individuelle sera libre à votre arrivée et vous prions de faire preuve de compréhension à ce sujet.
- **Une seule personne** peut vous accompagner jusqu'à votre chambre, mais elle doit ensuite quitter l'unité de soins. Les **visites** sont autorisées de **14 h à 19 h**.
- Vous **ne pouvez pas conduire** après une anesthésie générale. Organisez donc votre retour à l'avance. Vous pouvez aussi rentrer chez vous en taxi ou en transport en commun.
- Vous ne pouvez **pas rester seul(e) la première nuit** qui suit une anesthésie générale. Si vous vivez seul(e), il est important que vous demandiez à une connaissance de passer la nuit chez vous.
- Si vous prenez des **anticoagulants**, de l'**insuline** ou des **médicaments pour traiter le ralentissement de la vidange gastrique** (par ex. Ozempic®), vous devez en parler à votre médecin traitant ou à l'anesthésiste, ou cesser temporairement de les prendre.
- Si votre médecin vous a demandé de prendre des médicaments à l'avance ou d'acheter / d'apporter certains produits, veillez à ne pas l'oublier.
- Si une **épilation** s'impose avant l'opération, épilez-vous à la maison à l'aide d'une tondeuse, d'un rasoir électrique ou d'un ladyshave, mais **PAS** avec une lame de rasage.

Jour de l'admission

- Vous devez être **à jeun** depuis minuit :
 - Ne mangez et ne buvez pas (ou éventuellement une **petite gorgée d'eau** jusqu'à 2 h avant l'opération).
 - Ne fumez pas.
 - Ne buvez pas d'alcool.
 - Ne prenez pas de médicaments, sauf accord du médecin.

- Emportez vos **médicaments habituels** dans l'**emballage d'origine** et veillez à ce que la liste de médicaments soit récente.
- Portez des vêtements confortables.
- Laissez vos bijoux, piercings et objets de valeur à la maison.
- Ne portez ni vernis, ni faux ongles, ni maquillage.
- À votre arrivée à l'hôpital, l'admission se fait via l'Entrée Hospitalisations où vous pouvez vous inscrire au guichet.
- Une fois les démarches administratives terminées, vous pouvez vous annoncer au service infirmier de l'unité de soins,
- qui vous attribue une armoire ou un casier pour y placer vos effets personnels.

Sortie de l'hôpital

- Dès que le médecin et l'anesthésiste décident que vous pouvez rentrer à la maison, vous obtenez des informations sur le **déroulement de l'intervention** et les **éventuels soins à domicile** à prévoir.
 - Si vous devez prendre des **médicaments**, ils vous seront prescrits sur votre **eID**.
 - Si vous avez besoin d'un **certificat d'incapacité de travail** ou de faire remplir des **documents pour l'assurance** par le médecin, signalez-le-lui au préalable.
 - L'infirmière vous remet les **documents de sortie** (rendez-vous de suivi, lettre pour votre généraliste et si nécessaire : prescription pour les soins à domicile, les séances de kinésithérapie, etc.) et vous donne toutes les instructions utiles.
 - Les premiers jours, soyez particulièrement **prudent(e)** lorsque vous montez ou descendez un escalier.
 - Ne buvez **pas d'alcool** et ne prenez **pas de décisions importantes** au cours des premières 24 heures qui suivent une anesthésie générale.
 - Les premiers jours suivant une intervention, surveillez les éventuels symptômes qui pourraient indiquer une **complication**, comme une douleur accrue, des nausées ou vomissements persistants, des saignements, de la fièvre, des problèmes au niveau de la plaie ou des difficultés à uriner.
- Le cas échéant, prenez d'abord contact avec votre **généraliste**. Si ce dernier le juge nécessaire, vous pouvez contacter le médecin traitant de l'hôpital (via le service infirmier de l'unité de soins qui vous a accueilli(e)) ou les **urgences**.

Service Préhospitalisation : 02 477 56 41 prehospitalisatie@uzbrussel.be

Hospitalisation CIA : 02 477 77 85 kio@uzbrussel.be

Secrétariat Accompagnement des Patients : 02 477 88 01 socialedienst@uzbrussel.be

Annulation d'une admission : 02 477 56 41 annulatie@uzbrussel.be